

1. Mesure 15186 du MÉES

Sorties scolaires en milieu culturel : deux sorties gratuites!

Aide financière aux commissions scolaires et aux établissements d'enseignement privés offrant un montant pour chaque élève et destiné **exclusivement** aux sorties scolaires culturelles.

Ce montant peut être utilisé pour payer le coût de votre sortie culturelle : **ateliers, coût d'entrée** et **autobus**.

Consulter le site du MÉES pour en savoir plus.

Outils pour vous aider :

Formulaire de présentation du projet

Formulaire : Rapport de l'école à la commission scolaire

Cette mesure s'ajoute à votre allocation École inspirante.

2. Mesure 15230 du MÉES

École Inspirante

Offre un montant pour les activités et sorties éducatives pour chacun de vos élèves. Ce montant peut être utilisé pour payer le coût de votre sortie culturelle : **ateliers, coût d'entrée** et **autobus**.

Consulter les *Règles budgétaires* de fonctionnement pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, version amendée – juillet 2018, p. 131, pour en savoir plus.

Cette mesure s'ajoute à votre allocation Sorties scolaires en milieu culturel

3. Mesure de soutien au transport du CALQ

Permet un remboursement de 25 à 40% des frais d'autobus

Afin de bénéficier du remboursement des frais de transport du CALQ, les écoles peuvent envoyer, si possible, à L'Arrière Scène une estimation du coût du transport avant novembre 2019. Par la suite, chaque école devra nous envoyer une copie de sa facture de transport en autobus, une fois celle-ci acquittée. Il est important que cette dernière nous parvienne avant le 7 juin 2020, car L'Arrière Scène enverra les chèques de remboursement aux écoles durant le mois de juin.

Avant le 1er novembre 2019 :

Envoi de votre estimation du coût de transport scolaire à L'Arrière Scène.

scolaire@arrierescene.qc.ca

Avant le 7 juin 2020 :

Envoi de votre facture de transport scolaire à L'Arrière Scène.

scolaire@arrierescene.qc.ca



4. Écoles sur le territoire de la Caisse



Desjardins

Caisse de Beloeil–Mont-Saint-Hilaire

Grâce à la collaboration de notre partenaire principal, la Caisse Desjardins Beloeil–Mont-Saint-Hilaire, **les écoles situées sur le territoire de la Caisse peuvent se faire rembourser à 100% leurs frais de transport pour venir au théâtre.**

Municipalités concernées:

Beloeil, Mont-Saint-Hilaire, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Antoine-sur-Richelieu, McMasterville, Otterburn Park.



Avant le 7 juin 2020 :

Envoi de votre facture de transport scolaire à L'Arrière Scène.

scolaire@arrierescene.qc.ca

5. Activités de médiation culturelle

Fidèle partenaire de L'Arrière Scène, la Commission scolaire des Patriotes offre la possibilité à 40 classes du primaire et 10 classes du secondaire d'avoir accès gratuitement aux préparations en classe avant-spectacle.

Plusieurs activités offertes :

- Préparation en classe avant-spectacle
- Retour en classe après-spectacle
- Rencontre en salle avec les artistes
- Rencontre Philo-Théâtre !



Commission scolaire
des Patriotes